

## Offre exceptionnelle pour votre épargne

du 15 septembre au 22 décembre 2008

(Dans la limite de l'enveloppe commerciale disponible)



# GENERALI

Solutions d'assurances

**PARTICULIERS**

professionnels

entreprises



# GeneraliDoppio

**Pour votre épargne, passez à la vitesse supérieure**

Le FCP GeneraliDoppio a été agréé par l'AMF le 25/07/2008. Les prospectus complet et simplifié sont disponibles auprès de la société de gestion (Barclays Wealth Managers France), du dépositaire (Barclays France SA) et des établissements placeurs (Groupe Generali) sur simple demande. Ce document n'a aucune valeur contractuelle. Seuls le prospectus et la note détaillée remis au souscripteur sont les documents contractuels.



## Mettez-vous aux commandes de **GeneraliDoppio**

Avec **GeneraliDoppio**, vous bénéficiez d'un placement, sous forme d'une unité de compte, permettant de réaliser une performance systématiquement supérieure à celle de l'indice Euro Stoxx 50 jusqu'au doublement de votre capital initial\*. Cette unité de compte vous est proposée dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie Generali.

**GeneraliDoppio** a pour objectif de vous faire profiter à l'échéance du dynamisme des sociétés qui composent l'indice Euro Stoxx 50.

En effet, au terme des 8 années, le capital investi sera indexé sur la performance de l'indice phare des valeurs européennes.

### VOTRE GAIN SERA ALORS ÉGAL À :

<b>+ 25%</b>	Si la performance de l'Euro Stoxx 50 est supérieure ou égale à <b>0 %</b> et inférieure à <b>25 %</b> .	<b>+ 75%</b>	Si la performance de l'Euro Stoxx 50 est supérieure ou égale à <b>50 %</b> et inférieure à <b>75 %</b> .
<b>+ 50%</b>	Si la performance de l'Euro Stoxx 50 est supérieure ou égale à <b>25 %</b> et inférieure à <b>50 %</b> .	<b>+ 100%</b>	Si la performance de l'Euro Stoxx 50 est supérieure à <b>75 %</b> .

### ... ET GRÂCE A LA CEINTURE DE SÉCURITÉ :

Vous bénéficiez de la garantie de retrouver votre capital de départ\* quoi qu'il arrive ! Si la performance de l'Euro Stoxx 50 est négative, la performance de **GeneraliDoppio** sera de **0%**. Vous récupérerez votre capital de départ\*.

\*Hors frais sur versement et de gestion du contrat

# GeneraliDoppio

## Quelle performance à l'arrivée?

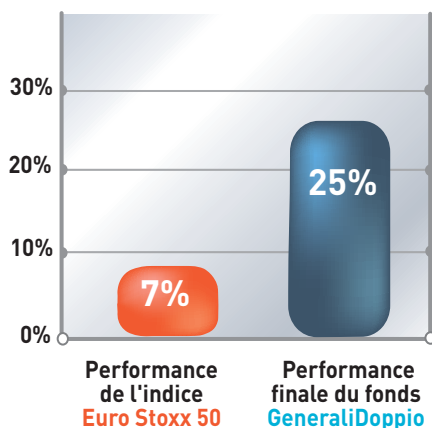
### Les 4 vitesses possibles

La performance de GeneraliDoppio suit l'évolution de l'Euro Stoxx 50.

#### 1<sup>ÈRE</sup> VITESSE ! VOTRE GAIN EST DE 25 %

**Exemple : A l'échéance des 8 ans, la performance de l'Euro Stoxx 50 s'établit à + 7%.**

Pour un versement initial réalisé sur la base de la valeur liquidative du 23/12/2008, vous recevrez à l'échéance du 23/12/2016 :  
**125 % du capital investi\*.**



**100%** du capital initialement investi\*

+

**25%** de performance

=

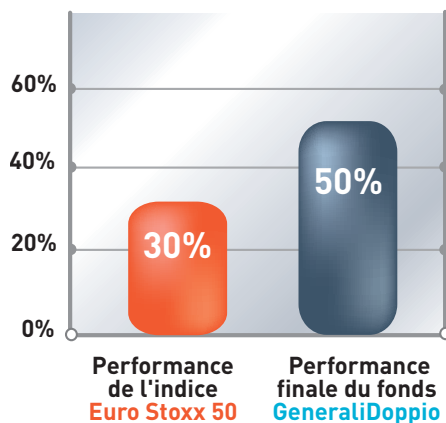
**125%** du capital investi\*.

\*Hors frais sur versement et de gestion du contrat

#### 2<sup>E</sup> VITESSE ! VOTRE GAIN EST DE 50 %

**Exemple : A l'échéance des 8 ans, la performance de l'Euro Stoxx 50 s'établit à + 30%.**

Pour un versement initial réalisé sur la base de la valeur liquidative du 23/12/2008, vous recevrez à l'échéance du 23/12/2016 :  
**150 % du capital investi\*.**



**100%** du capital initialement investi\*

+

**50%** de performance

=

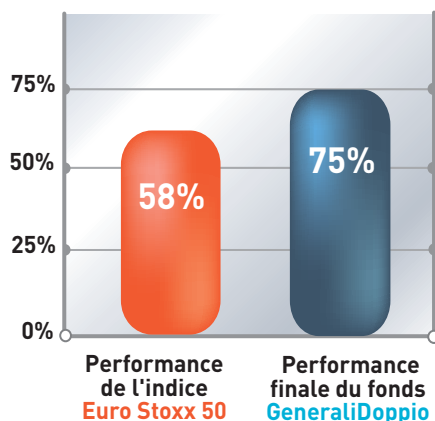
**150%** du capital investi\*.

\*Hors frais sur versement et de gestion du contrat

#### 3<sup>E</sup> VITESSE ! VOTRE GAIN EST DE 75 %

**Exemple : A l'échéance des 8 ans, la performance de l'Euro Stoxx 50 s'établit à + 58%.**

Pour un versement initial réalisé sur la base de la valeur liquidative du 23/12/2008, vous recevrez à l'échéance du 23/12/2016 :  
**175 % du capital investi\*.**



**100%** du capital initialement investi\*

+

**75%** de performance

=

**175%** du capital investi\*.

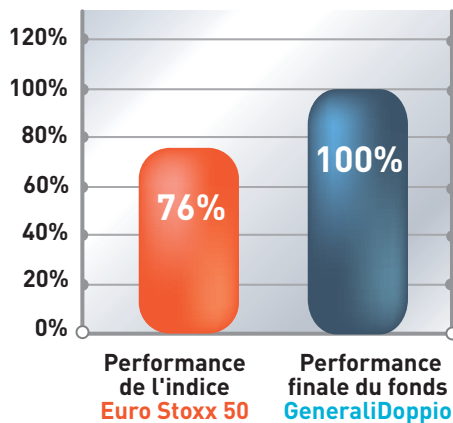
\*Hors frais sur versement et de gestion du contrat



## 4<sup>E</sup> VITESSE ! VOTRE CAPITAL EST DOUBLÉ

**Exemple : A l'échéance des 8 ans, la performance de l'Euro Stoxx 50 s'établit à + 76%.**

Pour un versement initial réalisé sur la base de la valeur liquidative du 23/12/2008, vous recevrez à l'échéance du 23/12/2016 : **200 % du capital investi\***.



**100%** du capital initialement investi\*

+

**100%** de performance

=

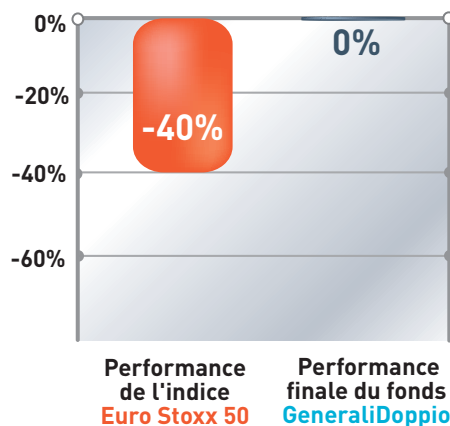
**200%** du capital investi\*.

\*Hors frais sur versement et de gestion du contrat

## AU « POINT MORT » : VOUS RÉCUPÉREZ VOTRE CAPITAL DE DÉPART\* QUOI QU'IL ARRIVE !

**Exemple : A l'échéance des 8 ans, la performance de l'Euro Stoxx 50 s'établit à - 40 %.**

Pour un versement initial réalisé sur la base de la valeur liquidative du 23/12/2008, vous recevrez à l'échéance du 23/12/2016 : **100 % du capital investi\***.



**100%** du capital initialement investi\*.

\*Hors frais sur versement et de gestion du contrat



# Les 4 clés de GeneraliDoppio

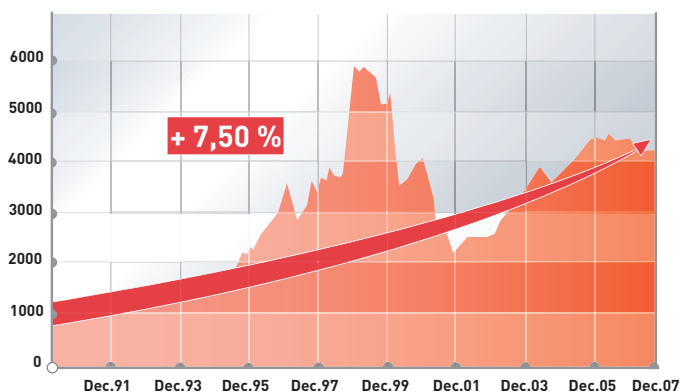
## PROFITEZ DES PERFORMANCES DE L'EURO STOXX 50

GeneraliDoppio suit l'évolution de l'Euro Stoxx 50, indice de référence en Europe.

Cet indice regroupe les 50 capitalisations boursières les plus importantes de la zone euro. Sa performance annuelle moyenne depuis 1991 est de **+ 7,50 %\***.

**Le groupe Generali fait partie des 50 valeurs de l'indice Euro Stoxx 50.**

\*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures qui sont liées à l'évolution des marchés financiers.



## RÉPONDEZ À TOUS VOS OBJECTIFS D'ÉPARGNE

**GeneraliDoppio** est adossé à un contrat d'assurance-vie qui apporte **une solution à tous vos projets** : la constitution d'une épargne pour les études de vos enfants, l'achat d'un bien immobilier, la transmission d'un capital ou l'optimisation de votre succession, le complément nécessaire pour votre retraite...

## DISPOSEZ LIBREMENT DE VOTRE CAPITAL À L'ÉCHÉANCE DES 8 ANS

**GeneraliDoppio** est adossé à un contrat d'assurance-vie. À l'échéance, il sera automatiquement arbitré sans frais sur le fonds en euros de votre contrat. Dès lors, vous aurez le choix :

1/ **d'investir votre capital sur les différents supports financiers de votre contrat** sans incidence fiscale.

2/ **d'effectuer un rachat** partiel ou total tout en bénéficiant des avantages fiscaux de l'assurance-vie.

Avant l'échéance des 8 ans, une sortie de l'unité de compte GeneraliDoppio sera liée directement aux paramètres du marché ce jour-là et donc présente un risque non mesurable.

## BÉNÉFICIEZ DU CADRE FISCAL PRIVILÉGIÉ DE L'ASSURANCE-VIE

**GeneraliDoppio bénéficie des avantages fiscaux de l'assurance-vie.** Les plus-values réalisées\* sont exonérées de l'impôt sur le revenu au bout de 8 ans, en-dessous d'un seuil de 4600 euros par an pour un célibataire ou 9200 euros pour un couple. Par ailleurs, grâce à l'assurance-vie, vous bénéficiez **également d'une fiscalité successorale inégalée** car il n'y a pas de droits de succession jusqu'à certaines limites.

\* Hors prélèvements sociaux

## L'EXTRAIT DU PROSPECTUS

**Classification :** fonds à formule

**OPCVM d'OPCVM :** jusqu'à 100% de l'actif net.

**Garantie en capital :** Le capital initialement investi est garanti à 100% (hors commission de souscription), sur la base de la valeur liquidative établie le 23/12/2008 (ci-après la « valeur liquidative de référence\* »), pour les porteurs conservant leurs parts jusqu'au 23/12/2016.

Les caractéristiques de la garantie sont décrites sous la rubrique « Garantie ou Protection ».

[\*]Valeur liquidative de référence : La valeur liquidative de référence est égale à la valeur liquidative du 23/12/2008, hors commission de souscription. Entre le 15/09/2008 et le 23/12/2008, la valeur liquidative progressera de manière régulière.

**Objectif de gestion :** L'objectif de gestion du Fonds GENERALI DOPPIO est d'offrir aux porteurs, à l'échéance de la garantie le 23/12/2016 (« ci après la « valeur liquidative finale ») :

- 100% de la valeur liquidative de référence (hors commission de souscription),
- Majoré, le cas échéant, d'une participation indexée sur la performance de l'indice DJ Euro Stoxx 50 calculée comme suit, pouvant aller jusqu'au doublement du capital initialement investi (hors commission de souscription).

La performance de l'indice DJ Euro Stoxx 50 est calculée entre le 23/12/2008 et le 23/12/2016, d'après le cours de clôture de l'indice.

- si la performance du DJ Euro Stoxx 50 est négative : la performance du Fonds à l'échéance est de 0% ;

- si la performance du DJ Euro Stoxx 50 est positive ou nulle mais inférieure à 25% : la performance du Fonds à l'échéance est de 25%, soit un taux de rendement actuariel annuel de 2,83% ;

- si la performance du DJ Euro Stoxx 50 est au moins égal à 25 % et inférieure à 50% : la performance du Fonds à l'échéance est de 50%, soit un taux de rendement actuariel annuel de 5,20% ;

- si la performance du DJ Euro Stoxx 50 est au moins égal à 50 % et inférieure à 75% : la performance du Fonds à l'échéance est de 75%, soit un taux de rendement actuariel annuel de 7,25% ;

- si la performance du DJ Euro Stoxx 50 est supérieure à 75% : la performance du Fonds à l'échéance est de 100%, soit un taux de rendement actuariel annuel de 9,05% maximum.

A l'échéance, le 23/12/2016, le Fonds sera dissous.

### Avantages

- Le FCP offre aux porteurs une garantie de 100% du capital investi (hors commission de souscription) pour les porteurs ayant souscrit avant le 23/12/2008.
- Tant que la performance de l'indice de référence à l'échéance (23/12/2016) n'est pas supérieure à 100%, le présent FCP offre au porteur ayant souscrit sur la base de la valeur liquidative de référence, la perspective de réaliser à l'échéance une performance supérieure à celle de l'indice DJ Euro Stoxx 50.
- La performance finale de l'indice n'intègre pas les baisses des années précédentes, ceci est dû au calcul date à date.
- Pendant la période de souscription, jusqu'au 22/12/2008, l'investisseur bénéficie d'une rémunération proche du monétaire.

### Inconvénients

• La garantie de 100% du capital investi (hors commission de souscription) ainsi que les éventuelles performances indexées à l'évolution de l'indice DJ Euro Stoxx 50 ne sont garanties que pour les porteurs qui restent jusqu'à l'échéance de la garantie, soit jusqu'au 23/12/2016.

• Pour le porteur qui demanderait le rachat de ses parts avant cette date, le montant de son épargne est soumis au risque lié au niveau des marchés et peut être différent (inférieur ou supérieur) du montant investi. Le souscripteur prend donc un risque en capital non mesurable a priori s'il est contraint de sortir en dehors de la date prévue.

• Le porteur renonce à la distribution des dividendes des titres composant l'indice.

• Le gain est limité à 100% du capital investi (hors commission de souscription), soit un taux de rendement actuariel annuel maximum de 9,05%, même en cas de hausse de l'indice DJ Euro Stoxx 50 supérieure à 100% sur les 8 ans.

• La performance finale de l'indice n'intègre pas les hausses des années précédentes, ceci est dû au calcul date à date.

### Le FCP GeneraliDoppio a été agréé par l'AMF le 25/07/2008.

Les prospectus complet et simplifié sont disponibles auprès de la société de gestion (Barclays Wealth Managers France), du dépositaire (Barclays France SA) et des établissements placeurs (Groupe Generali) sur simple demande.

**Avertissement :** Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce Fonds dépend de la situation financière et du patrimoine du souscripteur. Pour le déterminer, le souscripteur devra tenir compte de ses différents actifs, de ses besoins actuels et à un horizon de 8 ans, mais également de son souhait de prendre des risques ou, au contraire, de privilégier un investissement prudent. D'une manière générale, le souscripteur est invité à diversifier suffisamment ses placements financiers afin de ne pas être uniquement exposé aux risques de cet OPCVM.

### Barclays Wealth Managers France

Société Anonyme au capital de 5 920 000 €

Siège social : 32, avenue George V - 75008 Paris RCS Paris B 394 724 314

Société de gestion de portefeuille placée sous le contrôle de l'Autorité des Marchés Financiers qui a son siège social 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex

## CARACTÉRISTIQUES DE GENERALIDOPPIO

Code ISIN	FR0010642108
Périodicité de la valeur liquidative	Quotidienne
Période de commercialisation	Jusqu'au 22/12/2008
Date d'échéance du fonds	Le 23/12/2016
Valeur liquidative d'origine	1000 €
Commission de rachat anticipé	0%
Frais de gestion de l'OPCVM*	2% maximum

\*Pour l'investisseur, seuls les frais du contrat d'assurance-vie sont appliqués.



GÉNÉRATION RESPONSABLE



**Barclays Wealth Managers France**  
Société Anonyme au capital de 5 920 000 €  
Siège social : 32, avenue George V - 75008 Paris  
RCS Paris B 394 724 314  
Société de gestion de portefeuille placée sous le contrôle de l'Autorité des Marchés Financiers qui a son siège social 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex



**Generali Vie**  
Société Anonyme au capital de 285 863 760 €  
Entreprise régie par le Code des Assurances  
602 062 481 RCS Paris  
Siège social : 11, boulevard Haussmann - 75009 Paris